

# Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
PAYS DE LA LOIRE

GRANDE CAUSE NATIONALE 2014  
L'engagement associatif



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Jeudi 21 mai 2015

Maison des sports - Nantes

RAPPORT ACTIVITES  
2014



# SOMMAIRE

Sommaire.....	3
Vie Statutaire.....	4
Axe 1 : Renforcer les capacités du Mouvement associatif Pays de la Loire afin d’informer, former et accompagner le secteur associatif pour faire face aux évolutions sociétales.....	4
A. Soutenir et accompagner les initiatives et réflexions sur le territoire.....	5
B. Débat régional.....	6
C. Former les bénévoles associatifs.....	8
Rappel du contexte.....	8
Les contenus de formation.....	9
Bilan 2014 du programme de formation.....	9
Bilan 2013-2014 du programme de formation.....	10
D. Le dossier DLA régional en coportage avec la CRESS.....	11
Axe 2 : représenter les associations et défendre leurs intérêts et leurs valeurs dans le cadre d’un dialogue civil renouvelé avec les pouvoirs publics.....	13
A. Comité de liaison vie associative.....	13
B. FDVA.....	15
Attributions des crédits.....	15
Rencontres régionales du FDVA du 5 décembre 2014.....	16
C. Dispositif Local d’Accompagnement régional.....	17
D. Participer et contribuer aux travaux du Mouvement Associatif national.....	18
E. Etre en capacité de répondre aux sollicitations d’intervention.....	19
F. Charte d’engagements réciproques.....	20
Axe 3 : Renforcer la CPCA en encourageant et soutenant les regroupements associatifs et partenariats.....	21
A. L’année 2014 pour les coordinations membres du Mouvement Associatif.....	22
Les membres du collège 1.....	22
Les membres du collège 2.....	30
B. Renforcer la représentativité du Mouvement Associatif.....	32
C. Développer le partenariat avec la CRESS.....	32
Axe 4 : Promouvoir la vie associative régionale et favoriser sa parole dans le cadre du débat public.....	33
A. Etre plus lisible.....	33
B. Organiser des actions de mobilisation.....	34

## VIE STATUTAIRE

Au cours de l'année 2014, le Mouvement associatif a tenu :

- 5 Conseils d'Administration : 14 janvier, 25 mars, 1<sup>er</sup> juillet, 14 octobre et 2 décembre
- 5 bureaux : 24 février ; 25 avril ; 16 septembre ; 29 septembre ; 6 novembre
- 1 Assemblée Générale et Assemblée Générale Extraordinaire : 21 mai

L'année 2014 a été marquée par le changement de nom de la « CPCA » à « Mouvement associatif » tant au niveau national que régional. Aussi, les deux noms sont encore présents dans ce rapport d'activités.

### *Coordination*

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a dû faire face fin octobre au départ de sa coordinatrice, Marie Chauvin après presque 8 ans et demi d'investissement. Souhaitant partir sur de nouveaux projets, elle a quitté ses fonctions le 31 octobre 2014 dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

N'ayant pas eu les moyens d'assurer un remplacement immédiat, les membres du bureau se sont répartis les missions durant les deux derniers mois de l'année. Nadine Troussey, l'assistante de l'association, a géré le statutaire et le lien avec les élus et ces derniers ont assumé, en plus de la procédure de recrutement, le lien sur les dossiers primordiaux.

## AXE 1 : RENFORCER LES CAPACITÉS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF PAYS DE LA LOIRE AFIN D'INFORMER, FORMER ET ACCOMPAGNER LE SECTEUR ASSOCIATIF POUR FAIRE FACE AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Les profondes et nombreuses mutations qui touchent notre société questionnent le monde associatif et ses dirigeants.

**Comment s'adapter à ce nouvel environnement tout en maintenant ce qui fonde l'engagement associatif ? Une manière d'entreprendre plus solidaire. Les besoins évoluent, les attentes et exigences également.**

Ainsi, **la professionnalisation, les nouvelles modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, la concurrence dans l'accès aux financements, les transformations de l'engagement citoyen contraignent les associations à faire évoluer leurs modes de fonctionnement.**

Le Mouvement associatif doit donc être l'interlocuteur politique de l'accompagnement associatif, en repositionnant l'accompagnement par les associations et le faire reconnaître dans le cadre d'une politique publique.

Deux objectifs sont ainsi déclinés :

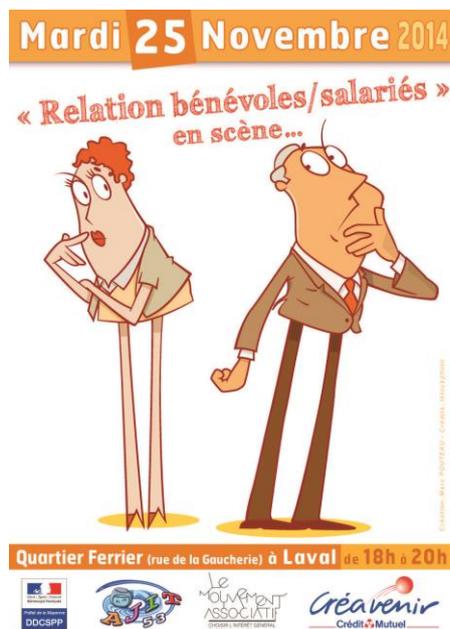
- valoriser la spécificité de la démarche d'accompagnement du secteur associatif
- valoriser le fait fédératif : les associations sont accompagnées par les têtes de réseaux dans le cadre de leur projet associatif

## A. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES ET RÉFLEXIONS SUR LE TERRITOIRE

Depuis maintenant quatre ans, dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), AJIT 53 (Accompagnement des Jeunes et Initiatives sur le Territoire 53), le Mouvement Associatif et Créavenir, l'association du Crédit Mutuel donnent rendez-vous aux acteurs de l'ESS en organisant des temps d'échanges sur la vie associative.

**En 2014, une autre conférence débat a été organisée le 25 novembre sur le thème « relations bénévoles-salariés ».**

L'objectif de cette soirée ouverte au public est d'amener les associations employeurs à venir s'exprimer sur le bon partage des rôles entre bénévoles et salariés au sein d'une association autour de saynètes, jouées par la troupe mayennaise Anima Compagnie. Entre chaque « scène de ménage », les participants sont invités à réagir, apporter leur point de vue et leurs expériences pour améliorer le scénario, au fur et à mesure des points relevés.



## B. DÉBAT RÉGIONAL

Le 7 février, le Mouvement associatif a organisé le débat régional « **Les associations actrices du développement des territoires des Pays de la Loire** ».

Notre objectif premier est de faire reconnaître par les pouvoirs publics le rôle et l'impact des associations sur notre territoire et les soutenir pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font pour l'intérêt général.

**LES ASSOCIATIONS, ACTRICES DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DES PAYS DE LA LOIRE**  
Vendredi 7 février 2014  
Conseil Régional des Pays de la Loire  
1, rue de la Loire à NANTES

Placé sous le signe du dialogue entre le monde associatif et ses partenaires, cette rencontre organisée par la CPCA Pays de la Loire contribuera à alimenter la réflexion pour inventer des modèles socio-économiques associatifs durables, dans un contexte économique fortement perturbé.

Que vous soyez membres de réseaux associatifs, représentants de collectivités locales, de l'État ou partenaires privés et financiers, vous êtes invités à venir débattre des grandes évolutions du paysage associatif, de la contribution des associations à la création de richesses et des pistes de solutions.

Inscription par mail [cPCA.pdl.formation@gmail.com](mailto:cPCA.pdl.formation@gmail.com)  
CPCA Pays de la Loire - 9, rue Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES Cedex 1

En partenariat avec : JUNEassociations

### Programme

Journée animée par Pascal MASSIOT, journaliste

**9h30 - Accueil - café**

**10h - Ouverture -**  
Christophe CLERGEAU - 1er Vice - président du Conseil Régional en charge de l'économie et de l'innovation  
Alain FOREST - Président de la CPCA Pays de la Loire

**10h30 - Table ronde - Entre intérêt général et utilité sociale : quelles spécificités de l'apport des associations aux territoires ?**

- Quel est l'impact des associations sur les territoires (cohésion sociale, développement local...)
- Comment sortir des critères économiques pour valoriser l'apport des associations aux territoires et aux populations?
- Peut-on mesurer l'utilité sociale ?

Florence JANY-CATRICE - Professeur d'économie Université Lille 1, chercheur au Clerse  
Jean-Marie MOREL - Vice-président de la CPCA Pays de la Loire

**12h - Déjeuner sur place -**

**13h30 - Les associations entre crise et mutations : Les grandes évolutions**  
Viviane TCHERNONOG - Chercheur au CNRS, centre d'économie de la Sorbonne

**14h - Table ronde - Quels moyens pour développer et pérenniser le projet associatif ?**

- Face aux évolutions de leur environnement, de quels modèles économiques ont besoin les associations pour développer et pérenniser leur projet associatif ?
- De quels moyens et accompagnements disposent les associations, en Pays de la Loire, pour pérenniser leur projet et quel impact de la loi ESS sur les associations ?

Marie LAMY - Conseillère technique à la CPCA Nationale  
Florence LACAZE - Responsable Centre de Ressources à la vie Associative (CRVA) - Ligue de l'enseignement  
Jacques THIOLAT - Vice-président de la CPCA Pays de la Loire

**16h30 - Clôture -**  
Laurence ADRIEN-BIGEON - Vice-présidente du Conseil Régional en charge de la citoyenneté et de l'éducation populaire  
Alain FOREST - Président de la CPCA Pays de la Loire

La journée sera suivie de « Tout nouveau, Tout beau » émission de radio régionale, animée par les radios de la FRAP, en direct et en public de 17h à 18h.

Le débat a rassemblé 180 participants.

Les présentations de cette journée ont été retranscrites sur un livret diffusé tout au long de l'année lors d'événements associatifs.

Par ailleurs, un partenariat avec la FRAP a été réalisé sur cette journée. En plus, d'une communication radiophonique en amont de l'événement, une édition de l'émission *Tout Nouveau Tout Beau* s'est tenue en direct de l'Hôtel de Région.

Pour cette émission, co-animée par Hyacinthe Vandenhende (Graffiti Urban Radio) et Tiphaine Crézé (Radio Campus Angers), plusieurs invités, présents sur le plateau, se sont exprimés sur le thème de l'innovation dans le milieu associatif et l'engagement bénévole :

**Vivianne Tchernonog** (Chercheur au CNRS), **Marie Lamy** (conseillère technique CPCA), **Samuel Poirier** (Responsable animation réseau et accompagnement de projets à l'Atelier des Initiatives) et **Anne Postic** (Directrice URIOPSS).

Ci-dessous, le lien vers l'émission rédactionnelle commune produite par les radios de la FRAP :

<http://www.lafrap.fr/content/tout-nouveau-tout-beau-lengagement-associatif-6532>

**Deux thématiques** ont été développées :

- **L'utilité sociale des associations :**

La question de l'évaluation de l'utilité sociale est fondamentale, si l'on considère avant tout qu'elle consiste à donner la « valeur » que l'on attribue au projet dans une démarche de co-construction. Nous devons mieux identifier les critères d'utilité sociale dans nos conventions avec les collectivités pour soutenir l'emploi associatif qui n'a pas de prix pour notre projet mais qui bien sûr a un coût.

Nous déclinons la charte avec la Région pour progresser notamment sur **l'évaluation de nos projets en s'intéressant autant au processus qu'au résultat** : c'est notre contribution à la performance.

- **Les modèles socio-économiques :**

Nous sommes des acteurs de l'ESS, non parce que l'on nous exhorte à l'être, mais parce que chacun d'entre nous contribue à rendre la société plus solidaire.

Les associations ne sont pas condamnées à survivre, elles ont les moyens de construire l'avenir en élargissant leurs modèles socio-économiques dès lors qu'on n'est pas axé sur la rentabilité économique à court terme.

**« Il n'est pas possible pour les associations d'intervenir pour l'intérêt général sans financement public, sans subvention. Remettons donc l'économie au service du projet et non l'inverse et réfléchissons à lutter contre les inégalités territoriales. »**

## C. FORMER LES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

### Rappel du contexte



Depuis 2006, un des axes d'investissement important de la CPCA Pays de la Loire est la formation des bénévoles.

La CPCA a déjà mis en place 3 programmes de formation, soutenus par le Conseil Régional. Un premier en 2008, un second en 2010, un troisième en 2012 dont le succès a été avéré.

En 2013-2014, la CPCA a proposé d'organiser un nouveau programme de formation selon les modalités suivantes :

→ **Le calendrier :**

Un calendrier calqué sur le rythme scolaire

→ **Le programme :**

La CPCA et ses réseaux définissent le programme (contenus, territoires d'intervention en fonction de leurs

spécificités et de leurs besoins...)

→ **La pluriannualité de conventionnement :**

Souhait d'un engagement global de la Région et d'un conventionnement pluriannuel sur 2 ans permettant de s'inscrire dans la durée et la pérennité du dispositif et ainsi développer l'offre de formation particulièrement en direction des associations « hors réseaux ». La stabilité ainsi assurée doit également conduire à viser le public jeune afin de permettre un engagement associatif y compris dans les instances de pilotage.

→ **La départementalisation du programme :**

Les bilans et évaluations réalisés au fur et à mesure des programmes ont fait apparaître des attentes et besoins différents selon les départements. Nous nous appuyons donc pour cela sur les réseaux départementaux, acteurs de la formation des bénévoles, qui ont une réelle connaissance des bénévoles sur leur territoire pour déterminer ensemble les spécificités de chaque département.

## Les contenus de formation

	NIVEAU 1	NIVEAU 2
F1	Rôles et missions des membres d'une association	
F2	Mobilisation des bénévoles	
F3	Responsabilités juridiques et assurances - Initiation	Perfectionnement
F4	Gestion associative – Initiation	Perfectionnement
F5	Recherche de financement	
F6	Utilité Sociale – Initiation	Perfectionnement
F7	Communication	
F8	Fonction Employeur – Initiation	Perfectionnement

Les niveaux de formation ont été mis en place au cas par cas selon les territoires et selon les retours des réseaux organisateurs des formations.

## Bilan 2014 du programme de formation

Les formations programmées en 2014 ont été réalisées sur le 1<sup>er</sup> semestre et faisaient partie intégrante de la programmation 2013-2014 s'étalant sur 18 mois (Janvier 2013 à juin 2014).

									TOTAL			
	44		49		53		72		85		Proposées	Confirmées
<b>1 : Rôles et missions</b>	A		A		A		A		A		0	0
<b>2 : Mobilisation des bénévoles</b>	A		A		A	3	A		A		3	0
<b>3 : Responsabilités juridiques</b>	A	2	A		A		A		A		2	2
<b>4 : Gestion associative</b>	A	2	A		A		A		A		2	2
	B	2	B		B	3	B	1	B		6	6
<b>5 : Recherche de financement</b>	A	2	A		A		A		A		2	2
<b>6 : Communication</b>	A	2	A		A		A		A		2	2
<b>7 : Utilité Sociale</b>	A		A		A		A		A		0	0
	B		B	3			B	1	B		4	1
<b>8 : Fonction employeur</b>	A	4	A		A	2	A	1	A		7	6
<b>TOTAL</b>		<b>14</b>		<b>3</b>		<b>8</b>		<b>3</b>		<b>0</b>	<b>28</b>	<b>21</b>

Légende :

	Formations annulées
	Formations réalisées

28 modules de formations étaient programmés sur 2014, soit 67h30 de formation  
21 formations se sont tenues pour un total de 48h.

Sur les 229 bénévoles inscrits initialement sur les formations 2014, 108 bénévoles ont suivi les formations.

Le fort désistement entre les inscriptions et les participations réelles tiennent en grande partie du fait que la programmation ait été élaborée trop longtemps en amont.

### Bilan 2013-2014 du programme de formation

Voici quelques éléments du bilan 2013/2014 :

	44		49		53		72		85		TOTAL		
	Inscrits	participants	Inscrits	participants	Inscrits	participants	Inscrits	participants	Inscrits	participants	Inscrits	participants	
F1 : Rôles et missions	A 12	9	A 5		A 7		A 6		A 3		33	9	
F2 : Mobilisation des bénévoles	A 14	8	A 7	5	A 11		A 10		A 6		48	13	
F3 : Responsabilités juridiques	A 18	7	A 6		A 5		A 10		A 4		43	7	
	B 5		B 6				B 9	3	B 3		23	3	
F3 2014	A 16	13									16	13	
4 : Gestion associative	A 21	12	A 7	7	A 9		A 36	19	A 5		78	38	
	B 20	13	B 7	7	B 12	2	B 14	7	B 3		56	29	
	C 21	8									21	8	
	D 19	6									19	6	
F4 2014	A 16	15									16	15	
	B 16	9									16	9	
5 : Recherche de financement	A 19	16	A 12		A 5		A 18	10	A 3		57	26	
F5 2014	A 16	15									16	15	
6 : Communication	A 17	13	A 10	8	A 18	14	A 18	11	A 11	6	74	52	
F6 2014	A 16	13									16	13	
7 : Utilité Sociale	A 14	7	A 4		A 12	7	A 8	4	A 4		42	18	
	B 10	3	B 4				B 11	3	B 4		29	6	
8 : Fonction employeur	A 17	14	A 3		A 10	8	A 14		A 9	9	53	31	
	B 3		B 3				B 9		B 2		17	0	
F8 2014	A 16	11									16	11	
<b>TOTAL</b>		<b>306</b>	<b>192</b>	<b>74</b>	<b>27</b>	<b>89</b>	<b>31</b>	<b>163</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>15</b>	<b>689</b>	<b>322</b>

**Légende :**  Formations maintenues /  Formations annulées

On constate ainsi que c'est sur le département de la Vendée que les difficultés de maintien ont été les plus importantes. En effet, sur 12 formations programmées seulement 2 ont pu avoir lieu : Communication et Fonction Employeur.

Concernant la participation, **689 bénévoles se sont inscrits, 322 ont pu bénéficier de formation.**

**Ce qui représente une moyenne de 9,2 bénévoles par formation.**

La formation **Gestion associative** est la formation qui a connu le plus de succès, puisque 206 bénévoles s'y sont inscrits sur toute la région. Viennent ensuite : la **communication**, les **responsabilités juridiques et assurances**, la **fonction employeur** et la **recherche de financement**.

Cette année encore, **l'objectif de toucher majoritairement les associations non fédérées a été atteint**, puisqu'on peut évaluer la participation d'associations non fédérées à 53%.

Il est à noter que les associations fédérées ne sont pas forcément celles qui sont membres du Mouvement associatif, puisqu'on peut noter des fédérations telles que CLCV, FNORS, l'atelier des initiatives, Ecopole, etc...

Au regard des différentes évaluations qualitatives, et comme pour les années précédentes, la satisfaction des bénévoles est clairement avérée et ce sur l'ensemble des territoires.

Que ce soit en terme d'animation, de contenus, de pédagogie, les bénévoles n'ont presque pas exprimés d'insatisfaction.

Concernant le bilan de cette édition, trop peu de jeunes ont participé aux formations (seulement 3% des 18-25 ans alors qu'ils représentaient près de 20% des participants au programme 2012).

L'évaluation complète du programme 2013/2014 a été réalisée et mutualisée avec les éditions précédentes (cf Axe 2 A- CLVA).

## D. LE DOSSIER DLA RÉGIONAL EN COPORTAGE AVEC LA CRESS

2014 a été l'année de lancement de l'organisation du DLA régional des Pays de la Loire, en co-portage CRESS/ Mouvement associatif.

L'arrivée du Mouvement associatif comme partenaire de la CRESS sur le portage du dispositif a fait bouger les lignes. Forte d'enjeux stratégiques et politiques, cette organisation -pensée au service de la chaîne de l'accompagnement dans un secteur créateur d'emplois, de richesses, de lien et d'insertion sociale- a nécessité un temps d'appropriation par l'ensemble des parties prenantes. Ce temps s'est révélé nécessaire aussi bien au niveau politique que technique : pilotes, CRESS, Mouvement associatif, DLA Départementaux et partenaires.

Cette année 2014 aura donc permis de mettre à plat le fonctionnement concret du DLA régional dans sa nouvelle organisation et dans sa mise en œuvre opérationnelle.

Le DLA régional 2014-2016 s'articule autour de deux grandes missions : **une mission d'animation et une mission d'accompagnement**.

Parmi les missions d'accompagnement, le DLA régional réalise l'accompagnement de structures de niveau régional (collectifs concernant 3 départements et plus, têtes de réseaux régionales ou associations d'envergure régionale).

**Dans le cadre du partenariat avec la CRESS, le Mouvement associatif, grâce à ses réseaux, a réalisé quatre diagnostics de structures régionales.** Des conventions ont été réalisées entre le Mouvement associatif et 3 réseaux (Ligue de l'enseignement Pays de la Loire, URIOPSS et CROS).

Par ailleurs, **un groupe de travail constitué de la Ligue de l'enseignement, de l'URIOPSS et du CROS a pu mettre en avant les actions d'accompagnement réalisées par les réseaux associatifs**. Ce groupe de travail sera poursuivi et développé en 2015 pour développer une culture commune du dispositif et appuyer les travaux du Mouvement associatif dans le cadre du DLA Régional.

En plus des 32 jours effectifs (temps de réunion et d'échanges entre chargées de mission), la mission DLA Régional dévolue au Mouvement associatif implique des temps :

- de préparation et d'appropriation
- d'information et de mobilisation des réseaux
- d'information et de concertation avec le CA
- de rédaction de documents de synthèses et explicatifs
- d'échanges avec le Mouvement associatif national et ses déclinaisons en régions

Au total, le temps de travail consacré au DLA régional par la chargée de mission Mouvement associatif s'élève à 25% d'un ETP soit 62 jours.

Suite au départ de Marie Chauvin, fin octobre 2014, le Mouvement associatif Pays de la Loire a adressé une demande de mise à disposition à ses réseaux afin de faire le lien avec la CRESS sur ce dispositif.

Nous avons pu nous appuyer sur l'expertise d'une salariée de la Ligue de l'enseignement, Sophie Guérin, pour assurer la continuité du partenariat (11 jours confiés au réseau).

## AXE 2 : REPRÉSENTER LES ASSOCIATIONS ET DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS ET LEURS VALEURS DANS LE CADRE D'UN DIALOGUE CIVIL RENOUVELÉ AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Le Mouvement associatif a la volonté d'intégrer tous les espaces d'information, d'échange, de concertation, de réflexion, d'analyse partagée, de coopération, de co-construction et d'élaboration de propositions sur les politiques régionales liées au champ de la vie associative et de sa structuration.

### A. COMITÉ DE LIAISON VIE ASSOCIATIVE

Cet espace, **co-piloté par le Mouvement associatif et la Région**, répond à trois objectifs :

- Faire émerger des besoins communs à la Région et aux associations
- Echanger et avancer collectivement sur des problématiques et chantiers définis conjointement dans la charte d'engagements réciproques signée avec la Région en 2013
- Trouver les moyens de répondre aux enjeux identifiés par la co-construction et la co-production de politiques publiques

En 2014, deux réunions du CLVA ont eu lieu :

- le 2 juillet sur le Bilan de la convention 2013 :

Parallèlement à l'analyse du bilan des actions de la CPCA en 2013, les échanges ont porté sur les priorités 2014, à savoir :

- La refonte du programme de formations des bénévoles en ciblant plus nettement les dirigeants bénévoles
- Le renforcement de la mission d'accompagnement du DLA
- La communication des prises de position du Mouvement associatif sur la réforme territoriale et sur ses projets

- le 10 octobre 2014, sur l'analyse du bilan des 4 éditions du programme de formation des bénévoles :

Bilan des 4 éditions du programme de formation des bénévoles :

	REGION								CUMUL des 4 programmes	
	2008		2010		2012		2013-2014		Participants	Inscrits
	Parti	Inscrits	Parti	Inscrits	Parti	Inscrits	Parti	Inscrits		
Projet associatif	22	30	0	14					22	44
Rôles et missions des membres d'une asso	49	55	0	15	37	66	9	33	95	169
Mobilisation des bénévoles	39	40	22	33	43	63	13	48	117	184
Responsabilités juridiques et assurances	46	56	13	22	46	89	23	82	128	249
Gestion associative	0	0	55	61	80	147	115	206	250	414
Recherche de financement	0	0	0	0	67	131	41	73	108	204
Communication	0	0	67	69	81	129	65	90	213	288
Utilité Sociale	28	38	18	30	42	68	24	71	112	207
Fonction Employeur	0	0	40	43	27	64	42	86	109	193
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>219</b>	<b>215</b>	<b>287</b>	<b>423</b>	<b>757</b>	<b>332</b>	<b>689</b>	<b>1154</b>	<b>1952</b>

En conclusion, depuis 2008, ce sont donc **1 154 bénévoles** qui ont été formés sur la Région, mais **1 952** qui ont souhaité se former.

	Nombre de formations		Nombre d'heures	
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
<b>2008</b>	25	19	195	141
<b>2010</b>	52	21	400	157
<b>2012</b>	40	39	216	215
<b>2013-2014</b>	59	33	267.25	171
<b>TOTAL</b>	<b>176</b>	<b>112</b>	<b>1078.25</b>	<b>684</b>

**Ce sont donc 112 formations et 684 heures de formations qui ont été dispensées auprès de 1 154 bénévoles, soit une moyenne de 10,3 bénévoles par formation**

C'est au cours de cette réunion du CLVA, puis en Conseil d'administration, qu'ont été soulevés les éléments d'évolution du programme de formation des bénévoles.

L'organisation du programme a été revue en proposant moins de formation technique pour 2015 mais en imaginant des **demi-journées formatives** sur quelques départements **sous forme de débat, conférence formative sur des thématiques transversales** (ex : la réforme territoriale, les conséquences de la loi ESS, mécénat, etc...). Ces temps d'échanges devront être des moments où les responsables associatifs puisent des informations d'actualité qu'ils pourront ensuite utiliser dans leur quotidien.

## B. FDVA

Comme les années précédentes et depuis 2008, le Mouvement associatif est partenaire de l'Etat et du Conseil Régional dans une gestion tripartite du fonds de développement de la vie associative (FDVA).

En 2014, le Mouvement associatif a donc reconduit sa participation active aux commissions FDVA et préparation de celles-ci. Le Mouvement associatif a apporté sa contribution lors de cinq commissions consultatives régionales (le 27 janvier, le 18 février, le 30 juin, le 23 et 29 septembre).

### Attributions des crédits

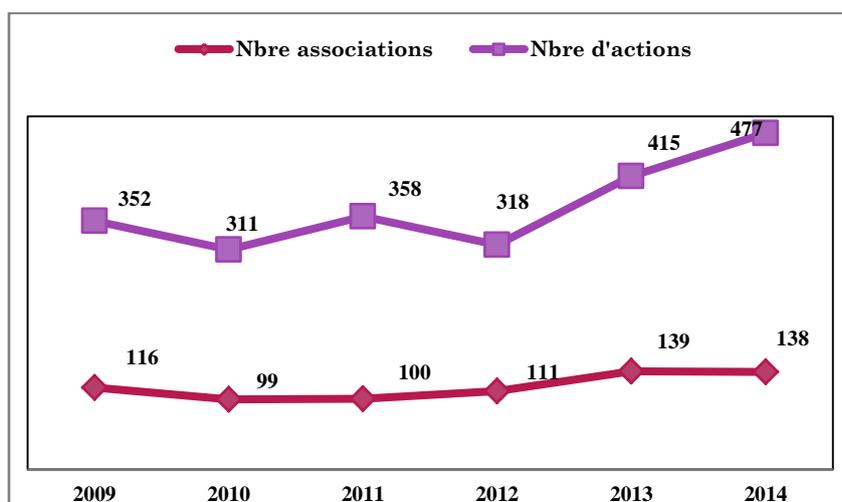
Le montant de l'enveloppe pour l'année 2014 a été de **343 000 €**.

Année	Nombre associations	Montant total demandé	Montant total financé
2011	93	522 752	355 000
2012	110	654 131	358 500
2013	139	709 872	387 671
2014	138	607 776	343 000

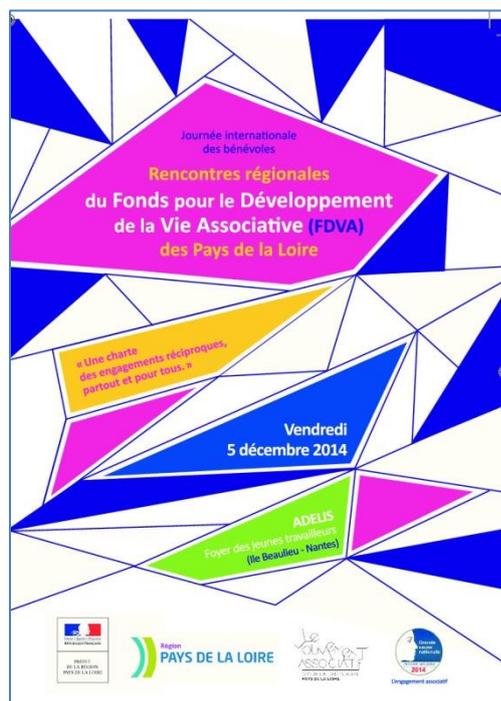
Il y a environ une vingtaine d'associations supplémentaires qui ont déposé un dossier par rapport à 2013. Le montant des crédits pour 2014 est similaire aux chiffres des années passées.

Un nombre d'opérateurs stable mais un nombre d'actions en forte augmentation.

Le montant de 500 € en 2013 a subi une correction de l'ordre de 4,5% en 2014 (477,5 €).



## Rencontres régionales du FDVA du 5 décembre 2014



Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la DRJSCS a organisé une journée de réflexion sur la formation des bénévoles avec les associations dépositaires de dossiers FDVA.

En 2014, le thème central a été : « **la Charte des engagements réciproques, partout et pour tous.** ».

Après une intervention en matinée sur l'observation locale des associations par Jacques Malet, Recherches et solidarité une table ronde a eu lieu sur des parcours d'accompagnement innovant pour « conforter sa confiance, pour développer sa capacité à agir ».

Deux réseaux du Mouvement associatif ont présenté leur travail :

- Présentation du co-développement par l'URIOPSS
- Présentation du Certificat de formation à la Gestion associative par la Ligue de l'enseignement – FAL 44.

Trois ateliers ont eu lieu l'après-midi :

- Atelier 1 et 2 : Des cartes en Pays de la Loire, quelles attentes et quelles actions pour les acteurs locaux ?
- Atelier 3 : La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire : une loi « associative » ?

Chaque atelier a été animé par un élu du Mouvement associatif.

Initialement prévue lors de cet événement, la signature du « Protocole régional d'engagements réciproques » entre l'Etat et le Mouvement associatif Pays de la Loire a dû être reportée en janvier 2015 pour indisponibilité de dernière minute du Préfet de Région.

## C. DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) aide les associations employeurs, structures d'insertion et autres entreprises d'utilité sociale créatrices d'emploi dans leur démarche de consolidation et de développement.

**Finalité du dispositif : la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire.**

Le Mouvement associatif est pilote du dispositif au niveau national aux côtés des pilotes nationaux que sont l'État (DGEFP) et de la Caisse des Dépôts.

Force de cette expérience et de celle de ses réseaux, le Mouvement associatif Pays de la Loire a initié un partenariat avec la CRESS Pays de la Loire dans l'appel à projet DLA Régional 2014/2016.

C'est un projet multi-partenarial qui a été retenu :

- La CRESS chef de file pour le portage du dispositif
- Le Mouvement associatif et les porteurs des DLA départementaux FAL 53, CEAS 72 et le CEAS 85, partenaires du dispositif

**Le Mouvement associatif Pays de la Loire a vu avant tout dans cette mission une opportunité de travailler à une complémentarité des dispositifs d'appui proposés aux associations, de rendre lisible à l'ensemble des bénévoles de la région l'offre d'accompagnement du territoire.**

**En 2014, l'intervention du Mouvement associatif dans le portage du DLA régional a consisté à :**

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les réseaux associatifs et les acteurs du DLA en vue d'une montée en compétence de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement
- Garantir la qualité et la pertinence des accompagnements proposés, notamment par la définition d'un cadre d'intervention respectueux des valeurs associatives, co-construit avec les partenaires
- Inscrire le DLA durablement dans le paysage associatif, aux côtés des autres acteurs du soutien à la vie associative dans une recherche de complémentarité
- Rendre lisible l'offre d'accompagnement sur le territoire des Pays de la Loire avec un double objectif :
  - Donner aux bénévoles de la région une information claire et pertinente sur les différents points d'appui/ressources
  - Rendre lisible le travail d'accompagnement des acteurs associatifs (et le valoriser) auprès des pouvoirs publics
- Valoriser la spécificité du travail d'accompagnement du secteur associatif qui tient dans la méthode : construction collective des savoir-faire au fil du temps et des expériences de terrain, transmission transgénérationnelle, expérience de terrain
- Valoriser le fait fédératif : les associations sont accompagnées par les têtes de réseaux pour produire, mutualiser et diffuser leurs expertises, leurs outils, leurs expériences et ainsi accompagner le changement dans le respect du projet associatif

## D. PARTICIPER ET CONTRIBUER AUX TRAVAUX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NATIONAL

L'élément fort de 2014 pour le Mouvement associatif a été, le 14 février, **la signature de la nouvelle Charte des engagements réciproques** avec l'Etat et les collectivités territoriales.

Par ailleurs, le Mouvement Associatif national s'est beaucoup mobilisé dans le cadre de la **Grande Cause Nationale sur l'engagement associatif**.

Comme à son ordinaire, le Mouvement associatif Pays de la Loire participe activement à toutes les Commissions des Régions, qui ont lieu tous les deux mois environ, et qui réunissent à Paris toutes les Mouvement associatif régionaux.

Ces réunions sont des moments d'échanges politiques mais aussi d'échanges techniques. Voici les dates qui nous ont rassemblés en 2014 :

21 janvier :	Journée CPCA Nationale « Investir dans la création de richesse associative »
06 mars :	Commission Modèles Socio-économiques
07 mars :	Conférence des Régions
03 juin :	AG CPCA Nationale
23 septembre :	Conférence des Régions
14 décembre :	Conférence débat sur les enjeux et impacts de la nouvelle organisation territoriale suivie d'une Conférence des Régions

Par ailleurs, la communication perdue entre ces événements grâce au bulletin interne Infos Membre qui vient compléter la newsletter grand public envoyée par le national aux partenaires.

## E. ETRE EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS D'INTERVENTION

Force est de constater que les sollicitations du Mouvement associatif des Pays de la Loire vont croissant. En 2014, le Mouvement associatif a pu répondre à 6 évènements :

- 06 juin : Débat emploi-tremplin au Conseil Régional :  
Analyse positive du dispositif, notamment avec la phase de consolidation de 3 ans supplémentaires
- 13 juin : Conférence/Débat loi ESS - 48h du Solilab - Ecosolies à Nantes lors de l'Assemblée Générale de la CRESS  
Satisfaction de l'inscription de la subvention dans la loi, inquiétude de l'arrivée d'entreprises à lucrativité limitée !
- 8 octobre : Débat régional initié par le Conseil Régional sur la réforme des collectivités  
Prise de position sur les compétences partagées : Vie Associative et Jeunesse
- 7 novembre : Gouvernance des associations puis loi ESS - Forum des associations à Carquefou  
Place et qualifications des dirigeants bénévoles face à la professionnalisation
- 25 novembre : « Miroir, Miroir dis-moi si je suis toujours dans l'ESS » – Nantes organisé par la Mutualité dans le cadre du mois de l'ESS  
Les associations représentent 80% de l'ESS et pourtant celles-ci ne représenteront demain que 18% au sein des CRESS !
- 4 décembre : Conférence débat sur la charte d'engagement réciproque MJC de Saumur  
La charte : un outil au service des associations pour engager les collectivités à signer des CPO et à faire reconnaître la subvention comme juridiquement tenable face aux marchés publics

## F. CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

La Charte nationale d'engagements réciproques entre l'État, le Mouvement Associatif et les collectivités territoriales a été signée le 14 février 2014. Cette deuxième charte fait suite à celle élaborée en 2001 lors du centenaire de la loi de 1901. La charte rénovée reconnaît le rôle essentiel tenu par les associations dans la société civile. Elle associe les collectivités territoriales, désormais parties prenantes à l'intérêt général et à la vie de la cité aux côtés de l'État pour refonder un partenariat équilibré avec les associations sur la base d'un socle commun d'engagements. La charte ouvre le champ aux déclinaisons de ces engagements aux plans sectoriel et territorial.

La déclinaison régionale de cette charte a été signée le 30 janvier 2015 à Nantes. Ce protocole réaffirme que les règles de partenariat inscrites dans la charte nationale constituent des principes d'action partagés entre les parties prenantes en Pays de la Loire.

**Cette charte d'engagements réciproques entre l'Etat et le Mouvement associatif a vocation à développer et à faire vivre un dialogue civil riche.**



A cette occasion, Alain Forest, le Président a rappelé dans son discours le contexte dans lequel s'est inscrite la signature :

Dans une conjoncture de fortes restrictions budgétaires pour l'Etat et les collectivités territoriales, la question des modes de contractualisation et de financement est bien entendu essentielle. Il s'agit, avec cette nouvelle charte, de favoriser de véritables partenariats plutôt que des prestations de services qui affaiblissent le dynamisme et la créativité des

associations, assèchent leurs projets. C'est d'ailleurs lorsque leur initiative est respectée que les projets issus de ces partenariats trouvent le plus d'écho et parviennent à mobiliser la population. La subvention est à cet égard la manifestation économique d'un parti pris politique. Ses critères d'attribution, qui doivent être aussi clairs et transparents que possibles, constituent également un enjeu repris en toutes lettres dans la nouvelle charte.

Afin de faire valoir la représentativité du Mouvement associatif Pays de la Loire les présidents des réseaux membres ont été invités à monter sur scène.



## AXE 3 : RENFORCER LA CPCA EN ENCOURAGEANT ET SOUTENANT LES REGROUPEMENTS ASSOCIATIFS ET PARTENARIATS

### Pourquoi avoir un Mouvement Associatif fort et représentatif ?

Avant tout pour défendre et faire valoir le modèle associatif et ses spécificités : l'engagement bénévole, la gouvernance démocratique, la primauté du projet sur l'activité, participer à une action collective et se réunir sur un objet social sans but lucratif. Voilà ce qui nous rassemble au-delà de nos activités sectorielles.

Pour se faire entendre et participer, le Mouvement associatif se doit d'être un mouvement fédérateur pour garantir une interlocution politique pertinente.

Au-delà de nos origines et de nos cultures associatives, nous participons aux déclinaisons des valeurs républicaines au plus près de nos concitoyens. Aussi, il nous faut renforcer ces notions de respect de l'autre en s'appuyant sur le principe de Laïcité, garante de la liberté d'expression mais aussi garante de la liberté de conscience : socle de notre vivre ensemble.

**Par sa capacité à créer et entretenir du lien social entre des individus –qu'ils soient adhérents ou publics bénéficiaires- l'association favorise une citoyenneté active et concrète.**

Parallèlement à l'évolution du projet du Mouvement associatif national, pour lequel la question de la représentativité est un élément essentiel, le Mouvement associatif Pays de la Loire s'engage sur un travail de rencontre avec les coordinations ou unions régionales non représentées en son sein.

## A. L'ANNÉE 2014 POUR LES COORDINATIONS MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

### Les membres du collège 1

#### ✎ CELAVAR



Le Celavar Pays de la Loire regroupe 7 réseaux associatifs d'acteurs du monde rural en Pays de la Loire :

- FRCIVAM Pays de la Loire – Centre d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural
- Culture et promotion Pays de la Loire – Centre d'Etude et d'Action Sociale
- L'union Régionale des Centres Sociaux et Socio Culturels Pays de Loire
- Solidarité Paysans Pays de Loire
- Union régionale des Foyers Ruraux
- Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- Accueil Paysan Pays de la Loire

Les membres sympathisants :

- L'ADMR Pays de la Loire
- Etudes et Chantiers
- URCPIC (Union Régionale des centres d'initiatives pour l'environnement des Pays de La Loire).

Il a une salariée (1 ETP) uniquement sur la mission d'animation du réseau rural régional

#### Les 3 chantiers majeurs 2013-2014 du CELAVAR Pays de la Loire

- ▶ Un travail d'étude et de synthèse de la charte d'engagements réciproques
- ▶ Une journée expérimentale et un travail de réalisation d'outil autour de la lecture de paysage
- ▶ L'animation du Réseau Rural Régional des Pays de La Loire:
  - ✓ Organisation et animation de groupes de travail thématiques : (Ressources naturelles ; Recherche et territoire ; ....) organisation des évènements liés
  - ✓ Organisation d'un séminaire « vivre et faire vivre les territoires ruraux »
  - ✓ Animation du réseau Leader

#### Implication 2014 au sein du Mouvement associatif

- ▶ Moins importante que les années précédentes, notamment faute de disponibilité.
- ▶ Plusieurs associations de nos réseaux membres ont contribué au programme de formation des bénévoles.
- ▶ Participation d'un certain nombre d'entre nous au débat régional du 7 février organisé par le Mouvement associatif

## ➤ CRAJEP



### Renouvellement du bureau du CRAJEP :

Le premier conseil permanent suite à l'Assemblée Générale a été l'occasion d'élire le nouveau bureau dont les membres sont élus pour 2 années renouvelables.

### Futur CREPS et CFA Sport Animation :

Le CRAJEP a été sollicité par la Région pour apporter une contribution aux travaux de préfiguration du futur CREPS et de la création du CFA Sport Animation.

### Conférence Régionale Consultative de la Culture :

Le groupe de travail interne au CRAJEP s'est réuni à quatre reprises en 2014, en amont des Conférences Régionales et a poursuivi le cadrage du mandat du CRAJEP à la CRCC qui s'articule autour des points suivants :

- Penser la médiation comme levier de l'accès de toutes et tous à la culture.
- Augmenter la puissance d'agir de chacun.
- Accompagner les nouvelles formes culturelles.

### **Votre réseau en 2014 en quelques chiffres :**

#### 26 organisations adhérentes - 17 champs d'activités

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire agissent au quotidien dans des champs d'intervention extrêmement variés. Nous en avons recensé 17. Ces champs couvrent des actions telles que la gestion et l'animation d'un garage associatif permettant aux personnes bénéficiaires de minima sociaux d'entretenir leur véhicule à un moindre coût, à la gestion de multi-accueil pour enfants âgés de 0 à 4 ans, à l'élaboration et la conception de programmes d'échange de jeunes à l'international, la fédération de clubs sportifs...

#### Un réseau d'employeurs

Au niveau des têtes de réseau, le CRAJEP regroupe plus de 700 ETP. Les emplois créés par les associations de notre réseau représentent près de 15 % de l'emploi associatif en région.

#### Des acteurs économiques

50 000 000 € de chiffre d'affaire généré au niveau des têtes de réseau du CRAJEP. Ces mêmes têtes de réseau perçoivent 12 % de subventions. Plus de 600 000 000 € générés au niveau des associations adhérentes

#### Le CRAJEP et ses réseaux en Pays de la Loire

Plus de 2 millions de personnes habitant les Pays de la Loire sont « touchées » par les activités de notre réseau. Un réseau associatif animé par près de 50 000 personnes engagées au sein des Conseils d'Administration de ces associations

Le CRAJEP particulièrement investit au sein du Mouvement Associatif, puisqu'il y est représenté par deux personnes dont une occupe le mandat de président. Ce mandat est travaillé collectivement au sein du CRAJEP.

## ➤ CROS



L'année 2014 a permis la mise en œuvre du nouveau projet associatif du CROS pour cette nouvelle olympiade. La feuille de route a été présentée au cours d'un conseil plénier à l'ensemble de 85 ligues adhérentes. Les axes principaux présentés tournent autour de la recherche d'une cohérence territoriale et la co-construction d'un projet partagé avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif régional (ligues sportives, CDOS, partenaires institutionnels et privés...).

L'année 2014 a permis de faire la promotion de notre région puisque la région Pays de la Loire s'est maintenue comme la plus sportive de France (en termes de licences sportives par habitants).

Pour mémoire, le CROS a pour missions de :

➤ Regrouper et Fédérer : plus de 80 ligues sportives olympiques et non olympiques, 1.025.887 Licences délivrées en 2012 dont 37,4 % de licences féminines, 9.993 clubs pour plus de 120 000 dirigeants sportifs.

➤ Représenter pour toutes questions d'intérêt général concernant le sport auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels

➤ Promouvoir le sport sous toutes ses formes

➤ Suivre et assurer la gestion des dossiers relatifs aux Équipements sportifs

➤ Former et Accompagner : Le dispositif de formation 2014 a reposé sur :

- ✓ un catalogue des formations que l'on retrouve sur le site du CROS.
- ✓ Le stage régional Jeunes Dirigeants Bénévoles
- ✓ Les Conférences débats « Les Lundis du CROS » ont proposé 3 thématiques en 2014
- ✓ Les formations à la demande, notamment un Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) a été élaboré et proposé en août 2014.

Le CROS a principalement eu à organiser en juillet la 20ème édition des Jeux Nautiques Atlantiques (JNA) à St Gilles Croix de Vie et à la Roche Sur Yon. A cette occasion, 23 délégations sportives régionales provenant de 5 pays étaient représentées. A cette occasion, ce sont les Pays de la Loire qui ont été couronnées pour la 1ère fois, avec 25 médailles d'or sur 69 possibles dans 8 disciplines nautiques.

Par ailleurs, le CROS a de nouveau participé au salon Nautique de Paris avec le Conseil Régional, et a assuré la promotion d'un programme de balades et randonnées nautiques en Pays de la Loire via la gestion d'un site internet créé pour cette action : <http://balades-nautiques.enpaysdelaloire.com/>

Le CROS s'est efforcé de mieux faire connaître « l'Agenda 21 du Sport Français » et la Charte du CNOSF « Sport et Développement Durable ». Le CROS labellise les actions et manifestations sportives qui prennent en compte les aspects liés au développement durable (Charte des manifestations sportives « éco-responsables »).

Enfin, le CROS a contribué aux groupes de travail qui réfléchissent sur des sujets clefs des politiques sportives en région afin de répondre à la problématique « **Quel service public du sport en région Pays de la Loire** » ?

Observations du sport et diagnostics territoriaux approfondis, mise en cohérence des politiques publiques sportives des collectivités territoriales, sport et éducation, sport de haut niveau, sport et handicap et les schémas régionaux de cohérence des équipements sportifs.

A l'occasion de ces travaux, une 15aine de schémas sont en cours de production, enfin le CROS a mis en place avec un certain nombre de partenaires (agence régionale de santé, CREPS, DRJSCS, Conseil Régional) une démarche de labellisation de clubs « sports santé » : <http://www.sport-sante-paysdelaloire.fr/>.

## ↳ JPA



**En 2014 :**

Une action phare qui a pris sa vitesse de croisière : **l'Aide aux Premiers Départs en séjour collectif**. Soutenue par le Conseil Régional, le Conseil départemental de Loire Atlantique, les Villes de Nantes et Angers et la CAF de Vendée, la JPA a fait partir 300 enfants ou jeunes en colos pour un premier séjour.

**Deux dossiers importants** très liés entre eux :

- l'étude sur le patrimoine immobilier des centres de vacances accueillant des enfants et des jeunes
- le lancement du travail sur un référentiel d'utilité sociale

En 2013, face à la disparition d'un nombre croissant de centres d'accueils de mineurs en Région, la JPA avait décidé de mener une **étude sur l'impact territorial** de ces établissements. Les résultats ont été connus fin 2013 et diffusés en 2014 par le biais de réunions décentralisées sur le territoire régional. Elles ont réunis, au total, plus de 100 personnes (élu-e-s, dirigeants d'association, responsables d'établissements).

Le lancement d'un travail spécifique pour **mettre en avant l'utilité sociale** de ces établissements fait directement suite à cette étude. Si cette dernière montrait bien l'impact économique des établissements (achats locaux, emplois, insertion...) elle ne disait pas suffisamment l'apport social et éducatif pourtant pointé par plusieurs élu-e-s auditionné-e-s. C'est pourquoi, soutenue par la DRJSCS et le Conseil Régional, la JPA s'est lancée dans un travail de construction d'outils permettant aux associations gestionnaires de mettre en évidence leur utilité sociale, voire « leur engagement sociétal » (Hélène Combe, janvier 2015). Pour mener à bien ce travail la JPA s'est appuyée sur le CEAS 72 (réseau Culture et Promotion) et l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes (département études et recherches de la JPA nationale). Les résultats de ce travail sont attendus pour le deuxième semestre 2015.

**Un point noir** en 2014, l'annonce, au plan national, de la baisse de 38 % de la subvention du Ministère de l'Éducation Nationale conduisant, en Pays de la Loire comme dans toutes les autres régions de France, à la disparition du poste de délégué en région. Cette réduction des moyens de la JPA est en contradiction avec les diverses annonces politiques : priorité à la jeunesse, relance de la campagne en faveur du départ en colos, sollicitations multiples en faveur d'actions éducatives sur le vivre ensemble.

## ↳ Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire

**En tant que mouvement d'idées**, la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire contribue au débat citoyen en organisant des conférences et en s'impliquant, à différents échelons territoriaux, dans les commissions et structures traitant des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de tourisme social ou encore de vie associative.

En tant que **Mouvement Complémentaire de l'Ecole**, la Ligue de l'enseignement accompagne les équipes éducatives. Afin qu'un élève, un groupe d'élèves, une classe ou encore une association puisse réaliser un véritable parcours éducatif accompagné, les fédérations départementales participent à la mise en place de projets collectifs.

La Ligue de l'enseignement est aussi un **mouvement de jeunesse et d'éducation populaire**. L'année 2014 a notamment été marquée par :

- l'intégration à l'échelle régionale d'un service culturel en direction des publics empêchés.
- le développement d'un programme à destination des jeunes en situation de décrochage scolaire, en lien avec le tissu associatif affilié
- l'évolution du Dispositif Local d'Accompagnement. La Ligue régionale a ainsi contribué aux diagnostics de structures régionales. La Fédération départementale de la Mayenne

**La ligue c'est avant tout une fédération d'associations et de citoyens** implantée sur l'ensemble du territoire régional. En 2014, on comptait **1 334 structures affiliées aux fédérations départementales de la Ligue** regroupant **91 705 adhérents** dont **53 478 jeunes et enfants** et **38 227 adultes**

La Ligue soutient l'engagement associatif grâce à son Centre de Ressources à la Vie Associative et à l'appui territorial des fédérations, la ligue a participé activement en 2014 à la dynamique impulsée par le Mouvement associatif. Cette implication a été actée cette année par :

- la mise à disposition, sur le volet DLA, d'une salariée Ligue pendant la période d'absence de coordinatrice au Mouvement associatif
- un soutien à la vie associative dans une démarche d'éducation populaire, notamment par :
  - L'accompagnement à la structuration des associations en termes de gouvernance, d'organisation et de place des acteurs, au service du projet associatif
  - L'appui à la consolidation économique, sociale et organisationnelle des associations
  - L'appui à la fonction employeur
  - L'orientation, suite à la primo-information, vers les lieux et structures ressources du territoire
  - L'appui à l'inscription dans des dispositifs existants

**En tant qu'entreprises de l'économie sociale et solidaire**, les fédérations départementales gèrent notamment des équipements de tourisme social, et génèrent des emplois à hauteur de **170 équivalents temps plein**

### L'implication au sein du Mouvement Associatif :

La Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire est représentée au CA du Mouvement Associatif par Patrick Mauriéras et Gilles Cavé. Ce dernier, secrétaire général de l'union régionale, est vice-président du Mouvement associatif

## ➤ UNAT Pays de la Loire



Avec une équipe de deux personnes à temps plein, des bénévoles et administrateurs impliqués, l'UNAT Pays de la Loire a connu une année riche tant du point de vue de sa dynamique interne que dans les rapports avec ses partenaires sur le territoire. Les faits marquants et projets

structurants du réseau en 2014 sont les suivants:

- Pour œuvrer à la meilleure visibilité du tourisme social et solidaire, l'UNAT a opté pour un nouveau look pour la newsletter « Info réseau » avec un design modernisé en cohérence avec la charte graphique de l'UNAT Pays de la Loire.
- L'UNAT Pays de la Loire est depuis 2002 l'animateur de filière « Tourisme Associatif » pour le réseau régional d'observation statistique de la fréquentation touristique (Start). Les données collectées, analysées par l'UNAT Pays de la Loire, ont d'ailleurs fait l'objet d'un encart spécial dans l'édition 2014 des « Chiffres Clés du tourisme » édité par l'Observatoire.

L'année 2014 a été consacrée à la mise en œuvre opérationnelle du projet Objectif Vacances. Ce travail a abouti à la création de 3 outils pédagogiques innovants :

- Le guide « Accueillir les publics éloignés des vacances, les points clés pour préparer le séjour » : Avec une présentation des partenaires de l'aide au départ en vacances et une mise en commun des bonnes pratiques du réseau (témoignages, exemples concrets, fiches pratiques), le guide vise à accompagner au quotidien les structures d'accueil dans la préparation des séjours des publics éloignés des vacances et les invite à s'inscrire dans des dispositifs d'aide au départ pour valoriser leur engagement solidaire. Le guide a été édité en 300 exemplaires papier et diffusé auprès des adhérents et partenaires de l'UNAT Pays de la Loire.
- La formation « Comprendre et accueillir les publics éloignés des vacances » : Une première en Pays de la Loire, la formation vise non seulement à mieux cerner les besoins des publics éloignés des vacances mais aussi à approfondir la connaissance des acteurs de l'aide au départ en vacances et à identifier les attitudes et actions à développer pour favoriser la réussite d'un séjour. La formation s'est déroulée le 6 et 7 février 2014 au Domaine de la Plinguetière à Saint-Aignan de Grand Lieu. 9 stagiaires y ont participé.
- Le site [www.objectifvacances.fr](http://www.objectifvacances.fr) : un nouvel outil ressources pour les acteurs de l'aide au départ en vacances des Pays de la Loire, il vise à accompagner les acteurs de l'aide au départ en vacances des Pays de la Loire dans leur démarche d'accompagnement et de préparation de séjours vacances. Il permet de repérer en quelques clics les aides financières existantes, d'identifier les acteurs qui contribuent à l'accès aux vacances pour tous, de connaître les hébergements touristiques solidaires, de trouver des organisateurs de séjour et de suivre l'actualité de l'aide au départ en vacances.

### Le réseau UNAT Pays de la Loire en quelques chiffres

- Les nouveaux adhérents 2014 : l'année 2014 a accueilli 3 nouveaux adhérents : Le Comité Départementale UFCV 44, l'association ASLVA 49 et l'USSIM portant à **26** le nombre d'**adhérents à l'UNAT Pays de la Loire**.

### L'implication 2014 au sein du Mouvement associatif

- L'UNAT s'est assurée de se faire représenter auprès des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire notamment auprès du Mouvement Associatif en étant membre du Conseil d'Administration, représentée par Claire QUINTIN VIQUELIN.

## ↳ URIOPSS



L'URIOPSS portée par les défis qu'elle s'est donnée, vise notamment dans ses nombreuses démarches à :

- valoriser le fait associatif et le soutien au bénévolat
- valoriser l'action non lucrative de solidarité, signe visible de l'engagement désintéressé des individus et des institutions.
- impliquer la société civile en complémentarité avec l'action du monde professionnel dans la mise en œuvre de la solidarité.

Les axes du nouveau projet stratégique de l'URIOPSS ont constitué un repère, une balise pour décliner des actions pertinentes.

Les trois axes stratégiques : « Construire des réponses appropriées », « Transmettre notre vision de la société », « Unir nos

forces » se sont déclinés en plan d'actions.

La structuration de la gouvernance a constitué un chantier important de l'année 2014 : la réforme et l'adoption des statuts lors de l'assemblée générale de juin 2014 ont permis de concrétiser certains axes du projet, notamment celui autour du « travailler ensemble »

L'année 2014 est également marquée par un changement de présidence et à l'issue de l'AG un temps convivial avec les adhérents a permis d'exprimer à Elie Charrier la reconnaissance de l'union pour la qualité de son engagement et des chantiers entrepris au service des personnes les plus fragiles

L'URIOPSS a également participé aux travaux d'élaboration du projet stratégique de l'UNIOPSS.

Des moments forts ont eu lieu en 2014 notamment :

- une journée dédiée aux administrateurs dirigeants sur le thème de l'engagement associatif, journée à laquelle le Mouvement associatif a apporté sa contribution au cours d'une table ronde
- Une journée de rentrée intitulée LE BIG BANG DES TERRITOIRES : Cette journée qui s'est déroulée le 7 octobre dernier a réuni 200 personnes et a donné lieu à une table ronde en présence de nombreuses personnalités dont le préfet de Région, le président du Conseil général de Loire Atlantique

L'URIOPSS a au cours de l'année 2014 participé :

- Aux différentes réunions institutionnelles du Mouvement associatif préparant la place des réseaux dans la chaîne de l'accompagnement
- Au débat régional du 7 février organisé par le Mouvement associatif

A contribué à la mise en œuvre du DLA régional à deux titres :

- Dans le cadre de la réalisation des diagnostics des structures régionales : l'URIOPSS a réalisé le diagnostic d'une tête de réseau régionale
- De la réflexion sur l'évolution du pilotage et de la gouvernance

## ↳ URAF

### Faits marquants et projets structurants pour l'année 2014 :



Outre son activité statutaire et sa mission de représentation des familles au sein des différents organismes régionaux, l'URAF des Pays de la Loire a engagé des actions plus spécifiques sur l'année 2014 :

- En collaboration avec les URAF de Bretagne et de Poitou-Charentes, **l'URAF a interpellé les candidats aux élections européennes sur les priorités des familles dans l'Europe**, à l'aide d'un questionnaire, puis d'une conférence de presse.
- En 2014, l'URAF et les UDAF des Pays de la Loire ont poursuivi la mise en place d'un **Réseau d'Observation des Réalités Familiales** dont l'objectif général est d'actualiser en permanence la perception des réalités familiales, sur la région, pour donner des avis pertinents sur ce que vivent les familles au quotidien. Ces avis sont ensuite transmis aux représentants régionaux et pouvoirs publics régionaux et départementaux. Ainsi l'URAF et les cinq UDAF ont choisi comme thème d'**étude qualitative pour l'année 2014 : « Les jeunes et l'alcool »**. Cinq ateliers d'échanges et de réflexion se sont déroulés entre Mai et Juin sur chacun des départements de la région.

Un rapport a fait l'objet d'une restitution le 16 Décembre, à l'hôtel de Région, devant les familles du réseau, les partenaires de l'URAF et des UDAF et les associations en lien avec le thème. (Etude disponible sur le site internet : [www.urafpaysdelaloire.fr](http://www.urafpaysdelaloire.fr) ).

### Notre réseau en 2014 en quelques chiffres :

L'URAF des Pays de la Loire est composée de 5 UDAF des Pays de la Loire qui regroupent au total :

**850 associations familiales,**  
**98 225 familles**  
17 représentations régionales

### L'implication 2014 au sein du Mouvement associatif

Monsieur LE MAGUERESSE a participé aux Conseils d'Administration des 14 Janvier, 6 Février et 1<sup>er</sup> Juillet, ainsi qu'à l'Assemblée Générale du 21 Mai 2014.

## ↳ CADECS

*Texte non obtenu au moment de la rédaction du rapport...*

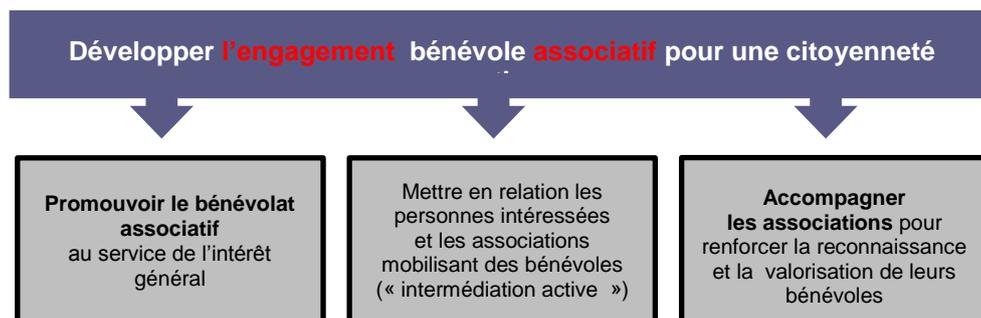
## Les membres du collège 2

### 👉 France bénévolat Pays de la Loire



Le 19/6/2014, officialisation du changement de Président de l'Association France Bénévolat région Pays de la Loire : Philippe Douscelin remplace Marie-Christine Robiou du Pont et du changement de son Trésorier, Patrick Maumenée remplace Philippe Douscelin.

A noter que 2014 a été l'année de construction du nouveau Projet Associatif de France Bénévolat « Ambitions 2020 » lequel vient d'être validé par l'AG national du 30/03/2015.



Sur le plan de l'activité, nous avons tenu :

- 4 réunions régionales des Présidents de Centre,
- 1 réunion « Convention régionale » regroupant une trentaine de bénévoles des Centres France Bénévolat de la Région le 19/6 à La Roche-sur-Yon, sur les thèmes suivants : L'évolution de l'engagement bénévole et du monde associatif, la prise en compte des problèmes sociétaux par les projets nationaux (Solidages 21 et Aire 21) transverses à nos 3 missions, le Projet Associatif 2015 – 2020, et les Echanges de nos pratiques sur les Forums associatifs et la gestion des « Bourses du Bénévolat » ....
- Participation de la Délégation Régionale le 10/04 au Colloque organisé par la Région Bretagne France Bénévolat sur Solidages 21 à Rennes et à la journée URIOPSS du 11/04 à Nantes sur le bénévolat et l'Economie Sociale et Solidaire.

Les principaux résultats :

- Nous avons échangé et réagi aux différents documents proposés par le niveau national sur le projet Ambition 2015 – 2020 lors des différentes réunions régionales.
- Le tenue de deux journées de sensibilisation à la GRHB pour les membres de l'association Pays de la Loire (26/6/2014 à Nantes et 25/11/2014 à La-Roche-sur-Yon)

Perspectives 2015 : Projet Associatif 2015 – 2020, formations régionales à mettre en œuvre.

## ↳ FONDA



Laboratoire d'idées du monde associatif, la Fonda a pour objet de comprendre et valoriser le fait associatif.

Ses activités sont essentiellement nationales.

En 2014 :

- Quatre RENCONTRES-DEBATS qui ont permis d'éclairer des transformations qui s'annoncent structurantes pour l'avenir du fait associatif en explorant des thèmes émergents- [www.fonda.asso.fr](http://www.fonda.asso.fr) –
  - la transformation des enjeux éducatifs par le numérique
  - l'engagement à l'ère de la pluri-appartenance
  - la renaissance des communs de la connaissance
  - les ponts à construire entre Open Data et ESS
- Quatre Numéros parus de « LA TRIBUNE FONDA » permettant d'approfondir de grands enjeux pour la construction d'une société décloisonnée et respectueuse de l'initiative citoyenne.
- Un Groupe de travail « GOUVERNANCE » pour identifier et mettre en lumière des pratiques permettant de répondre aux dysfonctionnements que peuvent connaître les espaces de gouvernance.
  - outil d'autodiagnostic développé en ligne
- FAIRE ENSEMBLE 2020 : poursuite des travaux et partage des enseignements de prospective engagés dès 2010 au service des associations – <http://faireensemble2020.org/>
  - jeu de cartes édité à la dynamique simple : menaces > alliances
- Une diversité d'outils au service des acteurs du changement : ateliers ludiques - présence digitale

### La Fonda en quelques chiffres 2014 :

- Un Bureau de 8 membres avec 16 administrateurs à parité égale et 14 invités permanents.
- 1 équipe de 7 permanent-e-s et 9 partenaires financiers qui apportent leur soutien pour mener à bien projets et travaux.
- 200 adhérents à titre personnel qui contribuent aux travaux de la Fonda et à leur diffusion.
- 40 partenaires associés personnes morales sans voix délibérative qui soutiennent la Fonda et ont accès à l'ensemble des productions et outils.

M. Christian Peltier représente la Fonda sur le territoire ligérien et est donc un invité permanent des CA du Mouvement associatif Pays de la Loire. L'implication de la FONDA en 2014 s'est concentrée au niveau national du Mouvement associatif par :

- Vice-Présidence nationale du Mouvement Associatif avec la qualité de membre du Collège « Expert Collectif » assurée par Francine EVRARD, secrétaire générale Fonda.
- Pilotage du Groupe de travail « Gouvernance » avec analyses et conférences en co-organisation avec le Mouvement Associatif
- Mobilisation de l'Approche Prospective « Faire Ensemble 2020 » pour accompagner la réflexion des principales coordinations associatives sur l'avenir de leur modèle socioéconomique avec des déclinaisons territoriales en préparation.

## ➤ FRAP



La Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire compte 22 radios réparties sur l'ensemble de la Région.

Les radios associatives ont pour vocation de permettre à l'ensemble des citoyens de prendre la parole en s'engageant pour le rayonnement de leur territoire et de ses acteurs.

La FRAP porte chaque année une étude, la dernière montre un soutien constant de l'emploi dans les radios associatives avec **89 salariés** et une augmentation de l'engagement bénévoles avec presque **1500 bénévoles**.

La Fédération reste également le **premier réseau d'information locale**, avec 1288 heures de programme rédactionnel accès sur les acteurs du territoire et 1485 heures de programmes musicaux valorisant les musiques actuelles ligériennes et émergentes.

La FRAP soutien ses membres au niveau politique, administratif en mettant en place des outils mutualisés au service de tous afin de favoriser l'entre-aide. Elle œuvre dans la formation des bénévoles et des salariés, avec la mise œuvre de programmes annuels animés par des intervenants nationaux. La FRAP travaille également sur les innovations techniques pour que les radios soient toujours en pointe et maîtrise de A à Z la chaîne de diffusion.

## B. RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Un travail d'explication du rôle et de la plus-value de se regrouper au sein du Mouvement associatif a été entrepris en 2014 auprès de plusieurs réseaux et en particulier vers les coordinations Environnement. Le travail se continue dans leurs instances respectives et le Mouvement associatif Pays de la Loire espère accueillir de nouveaux membres en 2015.

## C. DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LA CRESS

Le partenariat mis en place dans le cadre du DLA régional a créé une nouvelle dynamique de travail avec la CRESS qui s'est traduite par une participation accrue en 2014 aux temps forts de la CRESS :

- l'Assemblée générale
- la participation à 3 débats : en juin 2014 et novembre 2014 autour de la loi ESS et en septembre 2014 pour un débat autour des financements des associations

Par ailleurs, deux membres du bureau du Mouvement associatif sont également membres du bureau de la CRESS (Jacques Thiolat au titre du CROS et Gilles Cavé au titre de la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire). Aussi les croisements des problématiques se font facilement. Il a donc été débattu au sein du Mouvement associatif la réforme des statuts des CRESS et leur projet de modification du système de cotisations.

## AXE 4 : PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE RÉGIONALE ET FAVORISER SA PAROLE DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC

Dans une société brutalisée par la crise, les acteurs associatifs se doivent de rappeler que les associations sont le ferment indispensable d'une société démocratique et solidaire. Les projets associatifs sont essentiels à la vie quotidienne des concitoyens.

La recherche de la rentabilité et du profit domine aujourd'hui les préoccupations. D'autres modalités d'action sont possibles. Non lucratives, les associations jouent pourtant un rôle économique. Elles croisent des aspirations grandissantes à de profonds changements au sein de la société. Les associations portent une innovation sociale et collective dans de nombreux domaines en donnant corps au vivre-ensemble.

**Rappeler haut et fort que les associations apportent leur contribution à l'intérêt général est du rôle du Mouvement associatif.**

### A. ETRE PLUS LISIBLE

En 2014, la CPCA Pays de la Loire est devenue Mouvement associatif Pays de la Loire.

Objectifs du changement de nom :

- Cohérence du nom représentant la vie associative à tous les échelons du mouvement
- Ouverture à d'autres fédérations d'associations pour être plus représentatif
- Renforcer la place des CPCA régionales dans le projet national
- Développer l'animation des territoires

Pour cela, la CPCA Pays de la Loire et le Mouvement associatif ont signé un protocole d'accord qui fixe les engagements du niveau national et régional :



*Frédérique PFUNDER, Déléguée Générale du Mouvement associatif,  
Alain FOREST, Président de la CPCA Pays de la Loire*

Suite à son changement de nom en mai 2014, le Mouvement associatif national a commencé à travailler sur une charte graphique spécifique et des outils de communication à destination des régions. Cependant, leur travail a pris plus de temps que prévu. Nous mettrons tout en œuvre pour que nos relances aboutissent en 2015 afin de pouvoir présenter un nouveau site internet incluant cette nouvelle charte graphique.

## B. ORGANISER DES ACTIONS DE MOBILISATION

### Réforme territoriale

Dans le cadre des discussions parlementaires en cours sur le projet de loi portant sur la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe), le Mouvement associatif Pays de la Loire a souhaité prendre position en diffusant un communiqué de presse en faveur de la création d'une compétence partagée pour la vie associative. Issu d'un travail des membres du Conseil d'administration, ce communiqué a été envoyé à la presse ligérienne et à un ensemble des personnalités politiques ciblées.

Ce communiqué insiste sur le fait que les associations s'inscrivent dans une logique de solidarité, de coopération et de mutualisation mais pas dans la compétition des territoires et que, si réforme territoriale il y a, elle doit répondre à la nécessité de mieux prendre en compte et satisfaire les besoins sociaux.

Conscients que des améliorations doivent être apportées dans la cohérence et l'articulation des champs d'intervention des collectivités, **les membres du CA ont rappelé fermement que les Conseils Régionaux ne peuvent être dessaisis de la préservation de l'intérêt général auquel le mouvement associatif concourt directement.** De plus, il a été souligné que les financements croisés devaient demeurer une garantie d'équité entre les territoires et de cohérence des investissements.

Par son communiqué, le Mouvement associatif des Pays de la Loire a demandé aux parlementaires de **préserver l'intérêt fondamental de la clause générale de compétence, et en cas de disparition de la clause de compétence générale, que la vie associative soit intégrée aux compétences partagées** par toutes les collectivités à l'instar de la culture, du sport et du tourisme...